

WORLD HEALTH
ORGANIZATIONORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉTROISIEME ASSEMBLEE
MONDIALE DE LA SANTEA3/97
15 mai 1950

ORIGINAL : ANGLAIS

DEMANDE PRESENTEE PAR LE GOUVERNEMENT
DU ROYAUME DE LAOS EN VUE DE SON INCLUSION TEMPORAIRE
DANS LA REGION DE L'ASIE DU SUD-EST

(Ordre du jour supplémentaire 13.2)

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé a l'honneur de transmettre à la Troisième Assemblée Mondiale de la Santé une demande présentée par le Gouvernement du Royaume de Laos en vue de son inclusion temporaire dans la région de l'Asie du Sud-Est, en attendant l'établissement d'une organisation régionale pour le Pacifique occidental.

En raison de sa position géographique, le Gouvernement du Royaume de Laos désirerait faire ultérieurement partie de la région du Pacifique occidental. Toutefois, cet Etat tient également à se réserver le droit de reconsidérer la question lorsque le Comité régional de la région du Pacifique occidental sera créé.

L'Assemblée est saisie de la présente communication pour examen et pour toute suite qu'elle jugera bon de lui donner.

C O P I E

Délégation du LAOS
à la Troisième Assemblée
Mondiale de la Santé

Genève, le 12 mai 1950

Madame la Présidente,

Pour le cas où, comme nous l'espérons, l'Assemblée viendrait à confirmer la proposition faite par la Commission compétente en vue de l'admission du Laos comme Etat Membre de l'Organisation Mondiale de la Santé, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint une lettre relative à l'adhésion de mon gouvernement à un Comité régional de l'Organisation.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'hommage de mes respectueux sentiments.

Ourot SOUVANAVONG
Chef de la Délégation du Laos

Madame la Présidente
de la Troisième Assemblée
Mondiale de la Santé

